

Rapport 2024 sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière de réduction des émissions du PNUE

Messages clés

Vue d'ensemble

Alors que les émissions de gaz à effet de serre atteignent des niveaux record et que les impacts climatiques s'intensifient à travers le monde, les nations se préparent à soumettre des Contributions Déterminées au niveau National (CDN) actualisées début 2025, en amont de la COP30 au Brésil. Le *Rapport 2024 sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière de réduction des émissions: Arrêtons les paroles en l'air qui brûlent notre avenir, s'il vous plaît !* révèle que pour éviter une trajectoire menant à une augmentation des températures bien au-delà de 2°C d'ici la fin du siècle, la COP29 à Bakou, en Azerbaïdjan, doit servir de tremplin pour accroître l'ambition climatique. Les nouvelles CDN devront collectivement viser à réduire presque de moitié les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030. Ces engagements doivent ensuite être suivis d'actions rapides, en s'appuyant sur les mesures déjà prises. À défaut, l'objectif de 1,5°C de l'Accord de Paris aura disparu dans quelques années, et celui de 2°C gravement menacé.

Il reste techniquement possible de s'engager sur la voie d'une augmentation de 1,5°C, l'énergie solaire, l'énergie éolienne et les forêts offrant de réelles possibilités de réduction rapide et radicale des émissions. Pour concrétiser ce potentiel, des CDN suffisamment solides devraient être soutenus de toute urgence par une approche intergouvernementale, des mesures qui maximisent les avantages socio-économiques et environnementaux, une collaboration internationale renforcée qui inclut une réforme de l'architecture financière mondiale, une action forte du secteur privé et une multiplication par six au minimum des investissements en faveur de l'atténuation. Les pays du G20, en particulier ceux qui émettent le plus de gaz à effet de serre, devraient faire le gros du travail.

Les contributions déterminées au niveau national (CDN) actualisées à l'Accord de Paris, qui doivent être soumises au début de l'année prochaine avant la COP30 au Brésil, doivent collectivement promettre et réaliser des réductions sans précédent des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 pour ne pas dépasser 1,5 °C.

- Pour s'engager sur la voie du moindre coût pour 1,5 °C, les émissions doivent diminuer de 42 % d'ici à 2030, par rapport aux niveaux de 2019. Pour 2°C, les émissions doivent baisser de 28 % d'ici à 2030.
- À l'horizon 2035 - l'étape suivante après 2030 à inclure dans les objectifs des CDN - les émissions doivent diminuer de 57 % pour 1,5 °C et de 37 % pour 2 °C.
- Les émissions de gaz à effet de serre ayant augmenté de 1,3 % d'une année à l'autre pour atteindre 57,1 gigatonnes d'équivalent dioxyde de carbone en 2023, la tâche est devenue plus ardue : il faut réduire les émissions de 7,5 % par an jusqu'en 2035 pour 1,5 °C et de 4 % pour 2 °C.
- Chaque fraction de degré évité compte en termes de vies sauvées, d'économies protégées, de dommages évités, de biodiversité préservée et de capacité à réduire rapidement tout dépassement de température.

Si seules les CDN actuelles sont mises en œuvre et qu'aucune autre ambition n'est affichée, le mieux que nous puissions espérer est un réchauffement catastrophique de la planète pouvant atteindre 2,6 °C au cours du siècle.

- La mise en œuvre intégrale des CDN inconditionnelles et conditionnelles - ces dernières nécessitant un soutien extérieur - ne réduirait les émissions prévues en 2030 que de 10 %, ce qui laisse présager un réchauffement pouvant atteindre 2,6 °C.
- La mise en œuvre des CDN conditionnelles actuelles entraînerait un réchauffement pouvant atteindre 2,8°C.
- La mise en œuvre des seules politiques actuelles entraînerait un réchauffement pouvant atteindre 3,1°C.
- Tous ces scénarios, qui reposent sur une probabilité élevée, c'est-à-dire supérieure à 66 %, entraîneraient des impacts dévastateurs pour les populations, la planète et les économies.
- L'ajout de nouveaux engagements de neutralité carbone à la mise en œuvre complète des Contributions Déterminées au niveau National (CDN) inconditionnelles et conditionnelles pourrait limiter le réchauffement climatique à 1,9°C. Cependant, la confiance dans la mise en œuvre de ces engagements de neutralité carbone est actuellement faible, et il est probable que cela nécessiterait à l'avenir des mesures coûteuses et à grande échelle pour éliminer le dioxyde de carbone de l'atmosphère afin de réduire le dépassement des objectifs de l'Accord de Paris.

Malgré l'ampleur de la tâche, il reste techniquement possible de réduire les émissions conformément à une trajectoire de 1,5°C.

- Le rapport montre que l'écart d'émissions pour 2030 et 2035 pourrait être comblé à un coût inférieur à 200 dollars par tonne d'équivalent CO₂.
- Le potentiel de réduction en 2030 est de 31 gigatonnes d'équivalent CO₂ - ce qui représente environ 52 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre en 2023 - et de 41 gigatonnes en 2035.
- Le déploiement accru des technologies solaires photovoltaïques et de l'énergie éolienne pourrait permettre d'atteindre 27 % de ce potentiel total de réduction des émissions en 2030 et 38 % en 2035.
- L'action sur les forêts pourrait permettre d'atteindre environ 20 % du potentiel au cours de ces deux années.
- Les mesures d'efficacité, l'électrification et le changement de combustible dans les secteurs du bâtiment, des transports et de l'industrie constituent d'autres options intéressantes.

La réalisation du potentiel d'atténuation nécessiterait une mobilisation mondiale immédiate.

- Le rapport préconise une approche intergouvernementale, axée sur des mesures qui maximisent les avantages socio-économiques et environnementaux et réduisent au minimum les compromis.
- Il est également nécessaire de multiplier par six au minimum les investissements en faveur de l'atténuation, en s'appuyant sur une réforme de l'architecture financière mondiale et sur une action vigoureuse du secteur privé.
- Les financements supplémentaires ne seraient pas tous progressifs, car des investissements sont de toute façon nécessaires pour répondre à la demande croissante d'énergie et à d'autres besoins de développement.
- L'investissement supplémentaire estimé pour le net-zéro est de 0,9 à 2,1 milliards de dollars par an entre 2021 et 2050. À titre de comparaison, l'économie mondiale et les marchés financiers représentent 110 000 milliards de dollars par an.

L'action et le leadership du G20, en particulier des plus grandes économies et des plus gros émetteurs, seront déterminants.

- Les membres du G20, à l'exclusion de l'Union africaine, ont représenté 77 % des émissions en 2023.
- L'ajout de l'Union africaine au G20, faisant passer le nombre de pays de 44 à 99, porte les émissions totales à seulement 82 %, ce qui souligne la nécessité de responsabilités différenciées entre les nations.
- Étant donné que les membres du G20 ne sont toujours pas en voie d'atteindre leurs CDN actuelles, les pays les plus émetteurs devront considérablement accroître leurs actions et ambitions, dès maintenant et dans les nouveaux engagements.
- Un soutien international renforcé et un financement climatique accru seront essentiels pour garantir que les objectifs d'atténuation et de développement soient atteints de manière équitable entre les membres du G20 et à l'échelle mondiale.

Les CDN actualisées doivent être bien conçues, spécifiques et transparentes afin d'atteindre tout nouvel objectif mis en place.

- Les CDN doivent inclure tous les gaz énumérés dans le protocole de Kyoto, couvrir tous les secteurs, fixer des objectifs spécifiques par rapport à une année de référence et être explicites quant aux éléments conditionnels et inconditionnels.
- Elles doivent expliquer en détail comment les plans nationaux qui donnent la priorité au développement et aux progrès vers les objectifs de développement durable sont compatibles avec des efforts ambitieux de réduction des émissions.
- Ils doivent être transparents et clairs sur la manière dont la soumission reflète à la fois une part équitable des efforts et l'ambition la plus élevée possible.
- Ils doivent inclure des plans de mise en œuvre détaillés qui proposent des options pour accélérer les mesures d'atténuation aujourd'hui et d'ici 2035. Ces plans doivent inclure des points de référence sectoriels, des options et des potentiels d'atténuation pertinents, ainsi que des mécanismes d'examen et de responsabilisation.
- Pour les marchés émergents et les économies en développement, les CDN devraient inclure des détails sur les moyens de mise en œuvre dont ils ont besoin, y compris les changements institutionnels et politiques, ainsi que le soutien international et le financement requis.